

DURÉE : 10 Jours (70H)

Prix : 3 290,00 € HT



PRÉSENTIEL



Objectifs et compétences visés

- Connaître et savoir appliquer la réglementation relative aux établissements recevant du public (ERP).
- Identifier parmi les textes spécifiques aux ERP les obligations réglementaires applicables.

À qui s'adresse la formation ?

Profils

Cette formation s'adresse à toutes personnes ayant à maîtriser la réglementation applicable aux établissements recevant du public ou aux immeubles de grande hauteur (ex : chef d'établissement, référent sécurité, coordinateur SSI, maître d'œuvre...).

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire à cette formation.

Contenu de la formation

- Connaître le risque du feu et ses conséquences.
- Connaître la structure et l'organisation des textes réglementaires applicables.
- Se référer aux prescriptions de construction des bâtiments.
- Se conformer aux exigences de prescription en terme de moyen de protection et de lutte contre l'incendie.

Modalités

Modalités d'évaluation

Cette formation ne fait pas l'objet d'un contrôle de connaissances.

Nos plus

Les ouvrages suivants sont remis aux stagiaires :

"Règlement de sécurité incendie des ERP"

Les intervenants sélectionnés par CNPP pour leurs compétences techniques et pédagogiques sont :

des chefs de service sécurité, des mandataires sécurité en activité, expérimentés et titulaires du diplôme de prévention de niveau 2 et/ou de la qualification SSIAP 3, des conseillers en prévention incendie reconnus, ou des experts du domaine qu'ils abordent (ex : passation de marché, installations électriques, accessibilité handicapé...).

Ce séminaire constitue un module du cycle qualifiant SSIAP 3 "Chef de service sécurité incendie".

En bref

21000

stagiaires / an



Des infrastructures
pédagogiques uniques

+ de 500

diplômés / an

+ de 400

intervenants



Les prochaines sessions

Du 07/10/24 au 18/10/24

Vernon

3 290,00 € HT

Besoin d'information sur votre prochaine formation ?

Quelle que soit votre interrogation (choix de la formation, contenu, objectifs visés, modalités d'apprentissage, financement...), nous sommes à votre écoute.

0821 20 2000